Magazine trimestriel d'APF France handicap sur le territoire Rhône-Aïn

CAP RHÔNE-AÏN

TROISIÈME TRIMESTRE 2018

APF France handicap

POUVOIR D'AGIR
POUVOIR CHOISIR

LE NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

handynamic
Véhicules accessibles

Ford Tourneo Custom Twin

Le monospace familial le plus accessible du marché !

Quand un membre de la famille se déplace en fauteuil roulant, les voyages en voiture ne sont pas toujours simples. Il existe bien des voitures accessibles, mais celles-ci vous imposent de faire des concessions sur le confort, la convivialité ou encore l'accès aux parkings.
Mais ce n'est pas parce que vous êtes touché par le handicap que vous devez renoncer à une voiture qui correspond parfaitement à vos besoins !
Pour vous, familles nombreuses, le Ford Tourneo Custom Twin est équipé d'un large accès pour votre passager en fauteuil roulant, qui voyagera confortablement au milieu des autres places assises. Et si le besoin s'en fait sentir, vous pouvez même emmener un second passager en fauteuil roulant ! Découvrez vite cette nouveauté...

Plus d'informations sur www.handynamic.fr
et mon devis gratuit au 04 72 90 16 19

Handynamic Lyon
290, rue Ferdinand Perrier ZAC Pierre Blanche
69800 Saint-Priest

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

UN NOUVEAU NOM, UNE NOUVELLE IDENTITÉ, MAIS TOUJOURS UN ENGAGEMENT POUR L'INCLUSION, AU PLUS PROCHE DE VOUS.

© APF France handicap

SOMMAIRE

4 Conseils APF de départements
5 Le pot des bénévoles
5 La cop'com
6 Focus
8 Reyssouze sur scène
9 La formation des bénévoles
9 Mand'APF
10 Vos délégations sur Twiiter
10 Rencontre régionale sur l'emploi
11 C'est l'été !
12 Handi'cap ou pas cap ?
12 Éducap city
13 **Dossier : Le nouveau projet associatif**
18 Audition du député Adrien Taquet
19 Le coin du livre
20 Le baromètre d'accessibilité
21 Le départ de Denis Langlet
22 Album de vie
26 Numéros utiles / Bons plans / Appel à bénévoles
27 Courrier des lecteurs

Notre congrès national des 21, 22 et 23 juin 2018 à Montpellier s'est déroulé sous les meilleurs hospices. Les acteur·rice·s salarié·e·s, élu·e·s et adhérent·e·s représentant notre territoire ont pu découvrir et vivre ce bel évènement. L'adoption de notre nouveau projet associatif « pouvoir d'agir, pouvoir choisir » a su répondre aux attentes internes.

Nous avons donc décidé de dédier le dossier central au projet associatif ainsi qu'à notre changement d'appellation : APF France handicap. Un nouveau nom qui se traduit par une nouvelle identité visuelle et une volonté de continuer à avancer pour mieux répondre aux enjeux de société, s'ouvrir davantage et s'allier avec de nombreux·seuses partenaires hors champ du handicap.

Venez nous retrouver lors de nos deux assemblées départementales les 5 et 26 octobre prochains, à Villeurbanne et Bourg-en-Bresse, afin de découvrir plus en détails notre fonctionnement. La première assemblée se déroulera au sein du foyer l'Étincelle à Lyon tandis que la seconde se tiendra à Bourg-en-Bresse.

Avant de conclure, je tiens à remercier nos deux jeunes volontaires en service civique, Maria et Caroline, qui nous ont apportés, neuf mois durant, dynamisme et engagement dans les activités de nos deux délégations.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

APF FRANCE HANDICAP • TERRITOIRE RHÔNE-AIN
Délégation de l'Ain : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04 74 23 41 59 • e-mail : *dd.01@apf.asso.fr*
Délégation du Rhône : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 43 01 01 • e-mail : *dd.69@apf.asso.fr*
Retrouvez-nous en ligne ! Site web : *www.apfra.fr* • Facebook : *APF Rhône-Ain* • Twitter : *@APFRA_*
Responsable de publication : chargé·e de communication APF France handicap • Comité de rédaction : APF France handicap • Conception graphique : Léa Jourjon • Crédit photo / illustration couverture : APF France handicap • ISSN 2250 - 7100

NOUS PRÉPARONS LA RENTRÉE

ET NOUS DONNONS RENDEZ-VOUS À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE.

© APF France handicap

Nous sommes revenu·e·s de notre congrès national regonflé·e·s à bloc suite au vote et à la validation de notre nouveau projet stratégique.

Le groupe accessibilité burgien fonctionne très bien et les actions menées renforcent l'accessibilité sur Bourg-en-Bresse et ses alentours. Le secteur du transport urbain avance également grâce à une surveillance soutenue de Thierry Abert, qui, en plus d'être élu au sein de notre association, travaille dans le service transports pour le conseil départemental.

D'autres projets intéressants sont à venir ; notamment l'installation d'un service mandataire pour accompagner et aider les personnes en situation de handicap souhaitant être employeur·e de leurs aides humaines. N'hésitez pas à vous manifester auprès de la délégation si vous souhaitez de plus amples informations sur cette prestation.

Cette année, notre assemblée départementale aura lieu le 26 octobre 2018. Pour vous inscrire, je vous invite à contacter Agathe ou Éric à la délégation de Bourg-en-Bresse.

Jean-Marc Maldini,
Représentant CAPFD

L'EMPLOI RESTE L'UN DE NOS ENJEUX

UNE JOURNÉE RÉGIONALE CONSACRÉE À CE THÈME.

© APF France handicap

La recherche d'emploi pour les personnes en situation de handicap reste toujours un parcours de combattant. C'est sur ce thème que la commission régionale « action-revendication » nous a proposé une journée d'échanges le 26 avril dernier, à Grenoble. Elle a permis de recenser toutes les actions en cours sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes et de réfléchir à une mutualisation pour apporter une aide plus efficace. Fiammetta Bazuyau-Bruneau et Véronique Bustreel, de l'équipe du siège, nous ont apporté leur contribution en assurant la cohérence avec les revendications portées par le conseil d'administration auprès des pouvoirs publics.

Vous pouvez dès à présent réserver la date du 5 octobre après-midi pour notre assemblée départementale qui se tiendra, cette année, au foyer de l'Étincelle. Nous aurons le plaisir de recevoir notre président, Alain Rochon, pour lui présenter nos activités et actions de l'année. Si vous avez des sujets particuliers que vous souhaiteriez voir abordés, merci de nous les faire passer rapidement.

Jean-François Roussot,
Élu CAPFD

ON VOUS DIT « MERCI » !

LE 25 AVRIL, LA DÉLÉGATION DU RHÔNE ORGANISAIT UN POT CONVIVIAL POUR METTRE À L'HONNEUR LES BÉNÉVOLES.

© APF France handicap

Comme chaque année, l'équipe salariée a le plaisir d'inviter les bénévoles à un apéritif dinatoire. C'est l'occasion de remercier chacun·e pour sa présence et son soutien. Sans vous, nous ne pourrions pas proposer autant d'actions pour nos adhérent·e·s.

Encore mille mercis aux personnes qui accompagnent et encadrent certains loisirs, qui s'improvisent chauffeur·e·s ou réparateur·rice·s, qui suivent et aident sur les actions de sensibilisation et de revendication, qui soutiennent les groupes d'initiatives… en bref, qui font vivre les actions de la délégation !

Alexandra Saurin,
Chargée de développement des actions associatives

LA COP'COM

LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE RÉGIONALE EN COMMUNICATION SE RENCONTRE POUR LA PREMIÈRE FOIS.

En début d'année, Fannie Graffion, chargée de communication régionale, envoyait un questionnaire à toutes les délégations d'Auvergne-Rhône-Alpes pour connaître leurs pratiques et besoins en communication. Suite à cela, nous avons souhaité mettre en place ce que l'on appelle une « communauté de pratique ». Elle regroupe les personnes en charge de la communication sur leur territoire.

La communauté de pratique s'est rencontrée pour la première fois le 3 avril dernier à Villeurbanne. Après une base théorique sur le community management, nous avons échangé et réfléchi sur nos différentes manières de communiquer sur les réseaux sociaux.

Plusieurs autres journées seront programmées afin d'aborder différents thèmes et, petit à petit, d'homogénéiser et facilité nos pratiques.

Céline Haeck,
Assistante communication

1 ACTEUR APF FRANCE HANDICAP

JULIEN LOÏS

DIRECTEUR D'APF DÉVELOPPEMENT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.

© APF France handicap

Quel est ton parcours professionnel ?

J'ai commencé par accompagner de petit·e·s entrepreneur·e·s pour les aider à créer leur entreprise. J'ai ensuite travaillé pendant 13 ans à la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire), dont 5 ans en tant que directeur. En parallèle, j'étais et je suis toujours professeur et maître de conférences associé à Lyon 2. En avril, j'ai quitté la CRESS pour rejoindre APF développement Auvergne-Rhône-Alpes en tant que directeur.

Quels sont tes missions au sein d'APF France handicap ?

Mon rôle est de diriger APF développement. L'objectif est de dégager de nouveaux revenus financiers et de nouveaux partenariats pour l'association. Je gère également les différentes activités (stratégiques, financières, liées aux ressources humaines, etc.) et je fais en sorte de développer ces activités, notamment d'un point de vue commercial. En fait, je fais en sorte que tout soit bien structuré et j'essaie de tisser des liens entre les délégations et les structures.

Comment te sens-tu au sein de l'association ?

Je me sens vraiment épanoui ici. Je découvre un environnement formidable où j'apprécie travailler et avec des personnes compétentes et agréables.

VU SUR LA TOILE

HORS CASES

UNE BD POUR RENDRE LES HANDICAPS COMPRÉHENSIBLES.

Bande dessinée sur les TOCS © Hors cases

Un projet mené dans le cadre du cursus de bande dessinée documentaire de l'école Émile Cohl. Il a pour objectif de proposer un outil de médiation pour expliquer simplement les différentes formes de handicap. À découvrir sur Facebook : Hors cases.

1 PHOTO

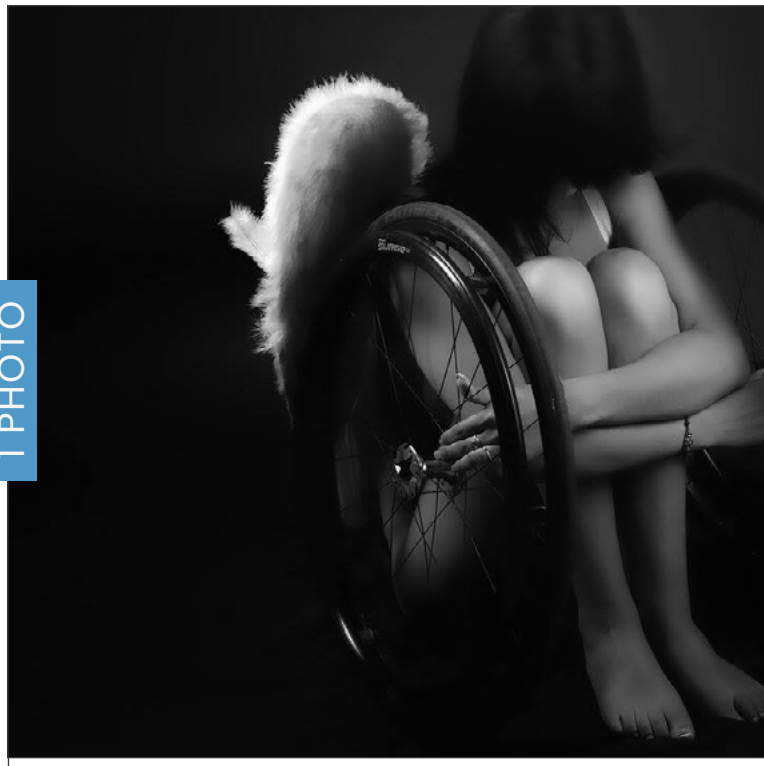

Avec son association « Photo et handicap », le photographe Christian Rocher a pour objectif de donner aux personnes en situation de handicap une nouvelle image d'elles-mêmes.

1 CHIFFRE

819
EUROS

C'est le montant de l'allocation adulte handicapé (AAH) au 1er avril 2018. De nombreuses personnes en situation de handicap n'ont que ce revenu pour vivre.

Le seuil de pauvreté est estimé à 1 015 € pour une personne seule vivant en France.

Rêves © Christian Rocher

3 LIVRES

ÉLAN DE VIE : L'AUDACE DE VIVRE

ODILE ROCHE

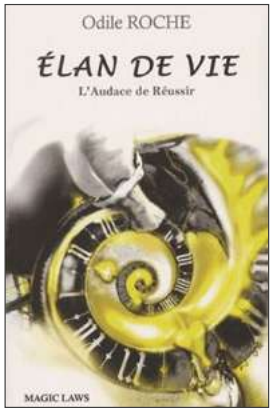

© Magic Laws Éditions

Peut-on « réussir sa vie » ou être simplement heureux lorsqu'il nous manque quelque chose d'essentiel ? J'ai rencontré Jean-Pierre Schlinger, chef d'entreprise audacieux et leader charismatique. Cela faisait 30 ans qu'il lui manquait l'usage de ses deux jambes. Privation cruelle d'autonomie pour un homme qui avait tout, a priori, pour être pleinement heureux ! Après son accident, Jean-Pierre, en pleine force de l'âge, ne pouvait plus ni faire, ni avoir.

JE RENTRERAI AVANT LA NUIT

SOPHIE BARUT

Croire en l'avenir. Aimer l'instant que nous vivons. Comprendre les règles du jeu. Beaucoup de mystères que Sophie Barut nous livre dans son témoignage.

25 ans, jeune mariée et architecte d'intérieur, son avenir était tracé. Jusqu'à ce que son mari Cédric, parti à vélo, percute une Corsa noire… « Je rentrerai avant la nuit » *lui avait dit Cédric.*

Il est rentré oui, à l'hôpital et dans le coma. Une nouvelle vie à accepter, à reconstruire, à espérer… un second souffle à demander!

© Nouvelle Cité

HANDICAP MOTEUR, L'ACCOMPAGNEMENT

JEAN-CLAUDE TURPIN

© Graine d'auteur Eds

Jean-Claude Turpin est chargé de neuro-pédiatrie à Reims. Dans cet ouvrage, il retrace avec pertinence toutes les étapes dans la prise en charge du handicap moteur aussi bien dans le contexte médical que juridique, social, thérapeutique, préventif ou dans la recherche avec chaque fois des références aux textes et techniques actualisés. Ce livre apporte aux personnes souffrant d'une pathologie neuromotrice, et à leur famille, toutes les réponses posées par leur handicap.

Les livres sont disponibles aux centres de documentation de vos délégations.

REYSSOUZE SUR SCÈNE

SAMEDI 2 JUIN, LE THÉÂTRE DE BOURG-EN-BRESSE AMENAIT FÊTE ET CULTURE AU CŒUR DU QUARTIER DE REYSSOUZE.

© APF France handicap

© APF France handicap

C'est Bourg-Habitat qui en avait demandé la mise en place afin de célébrer la fin de la rénovation urbaine du quartier - dont les travaux ont duré dix ans - et la clôture de la saison théâtrale 2017-18. L'objectif était d'ouvrir le quartier sur la ville en y associant étroitement les habitant·e·s et les différent·e·s acteur·rice·s qui y travaillent et y œuvrent. Ensemble, nous souhaitions montrer une image positive du quartier en développant le « bien vivre ensemble » et amener la culture au plus près des habitant·e·s.

C'est tout naturellement que la délégation de Bourg-en-Bresse s'est investie dans l'évènement qui a lieu dans son quartier. Il correspond totalement aux objectifs défendus par APF France handicap : l'inclusion et l'accès à la culture.

Ce festival fut une balade artistique pluridisciplinaire avec huit compagnies artistiques et vingt-trois spectacles. Au programme, nous avons pu y voir de la ventriloquie, de la danse, de la musique, du théâtre, des arts de la rue, et tout cela gratuitement.

Le jour J, les locaux de la délégation étaient ouverts et accueillaient l'un des spectacles. À cette occasion, le public a pu découvrir les tableaux réalisés par les membres de l'atelier peinture. Ils avaient déjà été exposés à la maison sociale de mars à mai et ont été sélectionnés pour faire partie de la programmation officielle du festival.

Lors de l'un des spectacles, nous avons pu entendre les créations sonores et musicales réalisées par des membres du groupe jeunes, avec le dispositif EMMA (Ensemble Multidiffusion pour des Musiques d'Applications). Trois jeunes avaient participé à cet atelier proposé par la toute petite compagnie, qui avait déjà travaillé avec un groupe d'enfants d'APF France handicap, et qui avait très envie de reproduire l'expérience avec des adultes en situation de handicap.

Comme la délégation avait récemment travaillé sur le thème du numérique et handicap et de l'accès à la culture, des liens se sont tissés et l'envie de travailler ensemble est née. Pendant trois séances, avec l'aide de Jean Nevers, artiste de cette compagnie, il·elle·s ont pu créer sur des tablettes des réalisations musicales puis les travailler sur une table de mixage pour être restituées en quadriphonie. Même si l'exercice n'a pas été simple pour eux·elles, il·elle·s se sont essayés à placer la voix, des mots et des phrases sur leurs créations.

Éric Suarez,
Chargé de développement des actions associatives

FORMATION DES BÉNÉVOLES

QU'EST-CE QU'APF FRANCE HANDICAP ?

C'est la question à laquelle les salarié·e·s ont tâché de répondre lors de la dernière formation des bénévoles qui a eu lieu le 2 avril à Villeurbanne.

Regroupant une vingtaine de bénévoles, cette rencontre a permis de retracer les grandes lignes de l'histoire de l'association, de sa création jusqu'à son récent changement de nom. Les participant·e·s ont ainsi pu (re) découvrir qu'APF France handicap est avant tout un mouvement de défense des droits des personnes en situation de handicap moteur et des familles via ses 97 délégations reparties sur toute la France.

Cette rencontre a permis de rappeler qu'en dehors des loisirs proposés en délégation – qui ne sont que la partie la plus visible de l'iceberg ! – il y a de nombreuses actions de sensibilisation et de revendications sur le territoire Rhône-Ain.

Au-delà du mouvement de défense, l'association est également gestionnaire de 441 établissements et services médicosociaux.

La force d'APF France handicap vient aussi du fait d'avoir une multitude d'acteur·rice·s qui œuvrent ensemble : 22 330 adhérent·e·s, 25 000 bénévoles (dont 4 000 réguliers), 30 000 usager·ère·s, 359 576 donateur·rice·s et 13 787 salarié·e·s !

Alexandra Saurin,
Chargée de développement des actions associatives

MAND'APF

UN NOUVEAU SERVICE À LA DÉLÉGATION DE BOURG-EN-BRESSE.

Une référente Mand'APF arrive au sein de la délégation de Bourg-en-Bresse pour l'ouverture prochaine du service dans le département.

Ce dernier a pour vocation d'accompagner les personnes en situation de handicap, dans leur fonction d'employeur·euse, avec comme double objectif : sécuriser l'aide humaine dont ils bénéficient, tout en favorisant leur autonomie.

Mand'APF aide et accompagne les particuliers employeurs au quotidien :

- recrutement : recherche de candidat·e·s, établissement du contrat de travail, etc. ;
- démarches administratives : établissement des bulletins de salaire, CESU/URSSAF, médecine du travail, etc. ;
- gestion du personnel : aide au remplacement, médiation en cas de conflit, etc. ;
- procédures : embauche, fin de contrat, etc. ;
- appui juridique : FEPEM et APF France handicap.

Aucun surcoût pour les bénéficiaires de la PCH ! Le coût du Mand'APF est entièrement pris en charge par la prestation de compensation du handicap, préservant ainsi les ressources personnelles. Pour toute question ou demande d'information sur l'aide humaine, le Mand'APF 01 et les prestations, n'hésitez pas à nous contacter.

Gaël Brand,
Directeur territorial des actions associatives

VOS DÉLÉGATIONS SUR TWITTER

RETROUVEZ-NOUS SOUS LE PSEUDO @APFRA_

© @APFRA_

APF France handicap Rhône-Ain a récemment lancé son compte Twitter. Arriver sur ce réseau social nous permet de nous ouvrir à un nouveau réseau de personnes engagées pour l'inclusion et de renforcer notre présence sur internet.

Grâce à Twitter, nous pouvons toucher un large public de citoyen·ne·s concerné·e·s, touché·e·s ou non par le handicap, plus facilement qu'avec Facebook, qui est un réseau de proximité. Nous pouvons également toucher des journalistes, des influenceur·euse·s et des politiques directement.

Réagir, aimer, partager ou commenter peut être lu/vu à plus grande échelle et peut rapidement devenir viral. C'est en cela que notre champ d'action peut être élargi et notre visibilité étendue. Aussi, notre présence sur Twitter permet de nous tenir au courant des actualités dans le milieu du handicap mais également celles de nos confrère·sœur·s dans toute la France, nos partenaires, la presse régionale, etc.

N'hésitez donc pas à nous y rejoindre, nous vous attendons nombreux·euses !

Céline Haeck,
Assistante communication

RENCONTRE RÉGIONALE SUR L'EMPLOI

LE GROUPE JEUNES DE BOURG-EN-BRESSE Y A PARTICIPÉE.

© APF France handicap

ULe 26 avril, APF France handicap organisait une journée régionale sur l'emploi à Grenoble.

Plusieurs projets ont été présentés en matinée : le CV vidéo, les correspondant·e·s emploi, APF conseil, etc. Quant à nous, et malgré le stress, nous avons marqué les esprits en parlant de notre guide des lieux ressources, ainsi que de nos témoignages dans le livre de Jean-Baptiste Laissard.

L'après-midi était dédié à la présentation des revendications nationales d'APF France handicap, ainsi que des ateliers de réflexion sur deux thématiques : développer l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap et créer un réseau pour faire remonter nos blocages. Il en est notamment ressorti la question de l'accès à l'éducation et le projet de conception d'un annuaire regroupant les dispositifs d'accompagnement et les bonnes pratiques.

Ce fut une journée enrichissante et nous remercions tous les acteur·rice·s présent·e·s.

Prisca, Caroline & Romain,
Membres du groupe jeunes

C'EST L'ÉTÉ !

LA BELLE SAISON À APF FRANCE HANDICAP SE TRADUIT PAR DE NOMBREUSES ACTIVITÉS EN EXTÉRIEUR.

Vous voulez sortir de chez vous ? Venez profiter du grand air, au bord d'un lac ou à bord d'une calèche, à l'occasion d'un barbecue ou lors d'une balade.

Lunettes de soleil, crème solaire et nous vous attendons nombreux·euses lors des activités du mois de juillet. Retrouvez le programme et inscrivez-vous grâce aux agendas joints au magazine.

En attendant, voici un retour en images des sorties estivales de l'année dernière.

Zharra Douham,
Chargée de développement des actions associatives

© APF France handicap

HANDI'CAP OU PAS CAP

RETOUR SUR UNE SEMAINE DE SENSIBILISATION INTENSE !

© APF France handicap

Du 23 au 28 avril 2018, le centre social de la Carnière de St Priest, en partenariat avec APF France handicap, a mis en place un ensemble d'actions de sensibilisation au handicap.

Cette semaine, les membres du GILDEC et les sensibilisateur·rice·s n'ont pas chômé ! Nous avons commencé lundi par un ciné-débat au Scénario autour du film Patient de Grand Corps Malade. Cela a été l'occasion de parler du handicap avec le public, notamment de la vie en centre de réadaptation fonctionnelle. Mardi, nous avons rencontré deux classes de l'école Pablo Neruda. Le soir, beaucoup de monde était présent pour le vernissage du tome 3 de la bande-dessinée du GILDEC (l'aboutissement de trois ans de travail pour Philippe et Gilles, aidés par Cyril, l'animateur informatique du centre social). Mercredi, le GILDEC a relevé un sacré défi : participer à une émission de radio ! Radio Pluriel a accueilli dans ses locaux plusieurs membres qui ont pu s'exprimer grâce à des synthèses vocales ou via leurs accompagnants. L'après-midi, nous avons fait des petites mises en situation avec des enfants du centre de loisirs. Et pour finir, une vingtaine de personnes du centre social et d'APF France handicap ont visité ensemble le musée des Confluences.

En résumé : un grand projet amenant de riches échanges et de belles rencontres !

Alexandra Saurin,
Chargée de développement des actions associatives

ÉDUCAP CITY

BOURG-EN-BRESSE DANS LE TOUR DE FRANCE DE LA CITOYENNETÉ.

© APF France handicap

Éducap City est un programme d'éducation à la citoyenneté porté par l'association CAPSAAA (CAP Sport, Aventure, Art et Amitié).

La ville de Bourg-en-Bresse a participé au Cap Rallye qui est une course d'orientation se déroulant dans trente villes de France. L'évènement a eu lieu le 24 mai et était destiné aux enfants des établissements scolaires allant du CM1 à la 5ème.

Les objectifs de ce festival étaient de faire vivre aux enfants une expérience de la citoyenneté en découvrant leur ville, les différentes associations, les collectivités locales et territoriales, la police, les pompiers, les transports en commun et bien d'autres choses… le tout dans un esprit sportif, de solidarité et de respect.

350 enfants par équipe de 10, dont plusieurs groupes de l'institut des jeunes sourds, ont participé à cette aventure. Parmi eux, 210 enfants et 21 adultes sont venus nous rencontrer afin de découvrir APF France handicap et plus globalement le monde du handicap. Les enfants étaient très intéressés et participatifs ce qui a donné lieu à de très beaux échanges.

Éric Suarez,
Chargé de développement des actions associatives

POUVOIR D'AGIR, POUVOIR DE CHOISIR :

LE PROJET ASSOCIATIF 2018-2023

Prolongeant la trajectoire de « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive », le projet associatif 2012-2017 de l'association, ce nouveau projet prend acte des nouvelles attentes et des nouveaux contextes. Mais quels sont-ils ?

Dans ce dossier central, nous allons revenir sur les différents points importants qui font la ligne directrice de ce projet associatif. Nouveaux défis, nouveau nom et nouveaux axes stratégiques sont de mises pour ces prochaines années.

Basée sur un fonctionnement démocratique, APF France handicap agit dans le cadre de son projet associatif et de son plaidoyer pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Fruit de plusieurs centaines de contributions de tous les acteur·rice·s de l'association, ce projet associatif « Pouvoir d'agir, pouvoir de choisir » incarne la dynamique de co-construction et de participation d'APF France handicap, véritable marque de fabrique de l'association.

Le contexte actuel dans lequel nous nous trouvons rend plus nécessaire, plus justifié et plus légitime que jamais notre action, avec et aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Car APF France handicap entend bien relever ces défis : en affirmant sa place unique et originale dans le secteur de l'économie sociale et solidaire mais également en orientant son offre de service vers plus d'innovation et de proximité. Elle compte prendre le virage numérique afin que ces nouvelles technologies soient au service d'une société inclusive et refuser le piège de la mise en concurrence des souffrances et de l'opposition entre des catégories de populations. Enfin, revendiquer la nécessité d'investir dans un projet de société solidaire ouverte à toutes et tous.

Face à cela, le projet associatif invite les acteur·rice·s d'APF France handicap, ses structures mais aussi tous ceux·celles (partenaires, associations, citoyen·ne·s engagé·e·s) qui partagent ses combats, à se mobiliser autour de cinq axes stratégiques : accéder aux « droits réels », être acteur·rice d'une société inclusive et solidaire, s'engager pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes, construire ensemble pour être plus forts et pour finir renforcer notre ADN participatif.

ACCÉDER AUX « DROITS RÉELS »

De nombreux textes posent les droits et libertés dont doivent bénéficier les personnes en situation de handicap et leurs proches. Ces droits et libertés, formels, ne sont pour la plupart pas appliqués. Il existe un vrai fossé entre les textes et la réalité.

Pour accéder aux « droits réels » en se fondant sur les difficultés vécues par les personnes elles-mêmes et les restrictions de participation subies au quotidien, APF France handicap s'attache à :

- Donner à chacun les moyens de défendre ses droits et de les exercer à titre personnel selon sa volonté ;
- Interpeller sans relâche les responsables politiques et l'opinion publique sur le respect des droits fondamentaux ;
- Faire appliquer les lois, décrets, conventions et traités portant sur les droits humains et qui engagent les pouvoirs publics.

APF France handicap s'engage à :

- Élargir son plaidoyer pour apporter sa contribution libre et critique aux débats sociétaux, éthiques, économiques, notamment dans un cadre inter associatif. Cela inscrit ses revendications dans un cadre politique plus large et renforce son combat pour la défense des droits et des libertés.
- Diversifier ses modes de recours à la justice pour défendre les droits individuels ou collectifs, notamment dans le cadre d'actions de groupe ou de réclamation collective devant les instances européennes ou internationales quand les droits fondamentaux sont bafoués, en particulier en cas de discrimination.
- Développer de nouveaux modes de communication politique pour convaincre, notamment via les outils numériques et s'appuyer sur l'intelligence collective.
- Faire reconnaitre et respecter partout les droits liés aux choix concernant la vie privée que ton l'intimité, la sexualité, la conjugalité, la parentalité. En faire des droits « opposable » aux financeurs de nos établissements et services.
- Renforcer sa participation à toutes les instances nationales et locale, européennes et internationales.
- Accompagner les personnes dans la transition numérique pour accéder à leurs droits.

ÊTRE ACTEUR·RICE D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Depuis de nombreuses années, APF France handicap porte l'ambition d'une société inclusive et solidaire car même si le concept de société inclusive a été adopté par tous, sa compréhension est à approfondir et sa mise en œuvre est loin d'être une réalité. Pour APF France handicap, la société inclusive ne saurait être une société qui gomme les différences et qui prône « nous sommes tous les mêmes ». Bien au contraire, une société inclusive est une société qui reconnaît chacun·e et s'adapte à chacun·e dans toute(s) sa/ses singularité(s), c'est-à-dire en prenant en compte ses déficiences, ses incapacités, son genre, son origine, etc.

APF France handicap s'engage à :

- Promouvoir une approche universelle, transversale, non catégorielle du handicap, sans jamais cesser de l'expliquer.
- Affirmer sa présence dans le débat public, agir en tant que citoyen·ne, se mobiliser comme tout citoyen·ne, notamment via les mouvements citoyen·ne·s, les réseaux sociaux, etc.
- Concevoir une offre de service innovante basée sur les droits et attentes des personnes et nécessitant davantage de coordination des dispositifs gérés par APF France handicap, entre les acteur·rice·s institutionnel·le·s et ceux·celles du secteur médicosocial et du secteur sanitaire.
- Accompagner ses acteur·rice·s internes à la nécessaire transition inclusive de notre offre de service et promouvoir nos propositions auprès des pouvoirs publics.
- Contribuer au développement local en participant au développement des territoires dans lesquels APF France handicap est implantée, en partenariat avec les acteur·rice·s locaux·ales et dans une logique d'innovation sociale.
- Organiser, à partir des ressources des établissements, des échanges ou des journées de sensibilisation et de formation aux besoins spécifiques des personnes les plus fragiles et vulnérables, pour tous les professionnels du territoire.
- Évaluer régulièrement le degré d'innovation sociale et les impacts sociaux positifs d'APF France handicap de manière générale, de façon à les valoriser et à continuellement progresser sur tous ses champs de compétences.
- Promouvoir l'utilité sociale des actions d'APF France handicap pour une société plus solidaire et inclusive.

S'ENGAGER POUR L'AUTONOMIE ET L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES

« Rien pour nous sans nous ! » : autrement dit, les personnes en situation de handicap refusent tout ce qui se décide « à leur place »

ou « à leur sujet », au niveau individuel ou collectif, sans en être parties prenantes. Ainsi, l'association porte une attention particulière aux capacités à exprimer ses choix, à les faire valoir mais aussi à donner et à accompagner les choix.

APF France handicap s'engage à :

- Orienter notre offre de service, qui ne saurait se limiter à sa seule dimension médicosociale, vers une dynamique de réponse individuelle, personnalisée, accompagnée, évolutive, dans la proximité, en impliquant nos usager·ère·s et leurs représentant·e·s.
- Construire des réponses innovantes aux besoins essentiels et émergents, non seulement dans le cadre classique des appels à projets mais aussi à partir de logiques plus informelles.
- Soutenir et valoriser, pour tous, le plein exercice de la citoyenneté (en particulier le droit de vote) et la possibilité d'agir au quotidien à l'échelle du quartier, du village, de la ville ou dans des associations citoyennes.
- Poursuivre la démarche de sortie de l'isolement des personnes en déployant une politique et des actions de lutte contre l'isolement s'appuyant sur nos actions actuelles (loisirs, vacances, écoute, Cordées…) et les inscrivant dans une approche d'ouverture, d'inclusion, de pair-émulation, d'autonomie.
- Valoriser l'expertise d'usage dans l'élaboration de tous les projets et de toutes les politiques.

CONSTRUIRE ENSEMBLE POUR ÊTRE PLUS FORT·E·S

Au sein d'APF France handicap, construire ensemble, c'est réunir les talents, les compétences, les énergies et les intelligences de tous les acteur·rice·s pour agir plus efficacement : les acteur·rice·s d'APF France handicap, les différents niveaux de l'association, les différentes structures mais aussi les citoyens, les organisations de la société civile, les partenaires, les pouvoirs publics.

C'est coopérer autour actions et de projets communs, chacun avec son rôle spécifique, à son niveau, à sa mesure et pouvoir compter les uns sur les autres. Depuis son origine, APF France handicap déploie, sur tout le territoire, à travers ses délégations, ses établissements et services et ses entreprises adaptées, des actions de proximité dans les domaines de l'accueil, l'écoute, le soutien, l'accompagnement, la convivialité, les soins, l'éducation, la formation, le travail, les temps de vacances… de la petite enfance au grand âge.

Cette diversité permet à APF France handicap d'articuler son projet de société avec une action sociale concrète.

APF France handicap s'engage à :

- S'allier, à chaque fois que possible, avec des acteur·rice·s de la société civile, des mouvements citoyens, pour faire cause commune sur des projets ou des combats.
- Rechercher des alliances équilibrées, encadrées par des règles transparentes, avec des partenaires partageant nos valeurs (partenariats ponctuels ou pluriannuels avec des entreprises, des centres de recherche privés et publics, des fonds éthiques, etc.), pour créer de nouveaux projets porteurs d'expérimentations et d'avenir.
- Favoriser la diversification de nos ressources pour renforcer nos actions de proximité au service des personnes et développer de nouveaux modèles de réponses.
- Encourager partout la coopération entre acteurs APF France handicap, notamment dans une logique de binôme salarié·e·s/bénévoles et entre structures (établissements, services, délégations, entreprises adaptées), en reconnaissant leur complémentarité.
- Impulser des projets communs entre délégations, établissements ou entreprises adaptées d'APF France handicap pour générer des synergies et développer des bonnes pratiques. Ces projets peuvent concerner une délégation et un établissement sur un territoire, ou deux ou plusieurs délégations voisines, des établissements, des services ou des entreprises entre eux, ou encore des personnes concernées par une problématique.

- Soutenir l'apprentissage entre salarié·e·s, élu·e·s, adhérent·e·s, bénévoles d'APF France handicap par des échanges pluridisciplinaires et/ou inter structures, par la poursuite de formations collectives et s'appropriant les outils numériques, dans une démarche de réseau apprenant.

RENFORCER SON ADN PARTICIPATIF

La notion de participation des personnes en situation de handicap est un des fils rouges de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées : participation à tous les domaines de la vie civile, politique, économique, sociale et culturelle, à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques, aux processus de prise de décisions concernant les politiques et programmes, en particulier ceux qui les concernent directement, etc.

APF France handicap entend renforcer sa démocratie participative en permettant à chacun – adhérent·e, élu·e, usager·ère, salarié·e, bénévole – de trouver sa place et ses repères dans la communauté des acteur·rice·s invité·e·s à faire démocratie ensemble.

APF France handicap s'engage à :

- Rendre notre organisation plus lisible pour clarifier les liens entre les acteur·rice·s et pour renforcer la participation de tou·te·s : mieux repérer et spécifier la fonction de chaque instance, de chaque espace ou de chaque moment participatif (lieux d'échange et de convivialité, espaces de parole, espaces de débat démocratique organisé, espaces de travail en commun ou de co-construction, espaces décisionnels, instances de surveillance, de régulation ou de médiation, espaces ouverts à d'autres acteur·rice·s interassociatif·ive·s, par exemple). Chacun·e doit savoir qui peut participer à quoi et pour quoi faire.
- Renforcer l'engagement associatif pour donner envie à plus de personnes de nous rejoindre à travers une diversité de modes d'engagement (adhérent·e·s militant·e·s, bénévoles, acteur·rice·s sur les réseaux sociaux, jeunes en service civique, salarié·e·s en mécénat de compétences, etc.) en vue d'animer des communautés d'acteur·rice·s accueillantes et d'offrir la possibilité de construire un parcours d'engagement tout au long de la vie.
- Accompagner tou·te·s les acteur·rice·s, en particulier les militant·e·s et les élu·e·s, en fonction de leurs besoins, notamment par le développement d'une formation de proximité plus individualisée, par l'échange entre pairs et le partage des bonnes pratiques, dans une logique de réseau apprenant.
- Encourager et faciliter la prise d'initiatives de tous les acteur·rice·s dans toutes les structures d'APF France handicap, avec une attention particulière pour les adhérent·e·s, les usager·ère·s et les bénévoles, dans le cadre du projet associatif et du plaidoyer de l'association.
- Développer une dynamique d'animation du réseau au niveau départemental, régional, national pour entretenir la mobilisation et l'implication des adhérent·e·s, des usager·ère·s et des bénévoles, au sein de toutes les structures d'APF France handicap, en les impliquant plus dans les projets (utilisation des nouveaux espaces collaboratifs à distance), en leur apportant les outils nécessaires, en créant une ambiance conviviale entre les personnes.

CHANGEMENT DE NOM

Le changement de nom de l'Association des Paralysés de France pour APF France handicap constitue une étape majeure dans la vie de l'association. Il se traduit par une envie d'évolution, mais aussi saisir de nouvelles opportunités et prendre un nouvel élan. C'est le résultat d'un questionnement récurrent ces dernières années, nombre de nos acteurs ne se reconnaissaient plus dans le terme « paralysés ». Ce changement montre notre vision fondée sur les droits humains au-delà de la déficience, notre volonté d'ouverture à d'autres types de handicap et notre approche universelle des situations de discrimination et d'exclusion

AUDITION DU DÉPUTÉ ADRIEN TAQUET

LE COLLECTIF « ÊTRE PARHANDS » FAIT ENTENDRE SES REVENDICATIONS.

© APF France handicap

Le collectif « être parHands » se mobilise depuis quatre ans afin d'organiser une entraide entre parents en situation de handicap physique et pour mener des actions en direction des professionnel·le·s, pour une meilleure reconnaissance de la parentalité.

Suite à sa participation à un colloque sur la parentalité en janvier 2018, le collectif a été sollicité pour contribuer à la mission confiée au député Adrien Taquet. Il a été mandaté par le Premier ministre pour faire des propositions visant un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap.

Cet entretien a eu lieu le mardi 6 mars. Cinq parents, avec le petit Tom, étaient en vidéoconférence depuis Villeurbanne avec Paris.

Chacun s'est présenté et Carine a présenté le collectif. Puis Delphine a souligné ce que nous défendons *« la reconnaissance de la capacité à fonder une famille et d'exercer une pleine et entière responsabilité de parent »* en demandant sa traduction concrète dans la loi : calcul individuel de l'AAH, droit à la compensation pour l'exercice de la parentalité, liens entre les politiques familiales et celles du handicap.

Puis nous avons apporté des témoignages en précisant leur caractère exemplaire dans la mise en œuvre concrète du droit :

- Anaïs a parlé du refus par la MDPH de l'aménagement de sa salle de bain pour pouvoir s'occuper de son bébé. Le motif évoqué est que l'aide était destinée à son fils valide et non à elle ;
- Jacques a exprimé sa nécessité de cacher sa parentalité dans son dossier MDPH pour être sûr d'avoir l'aide humaine nécessaire pour lui ;
- Delphine a pointé l'importance pour la maman enceinte de pouvoir débloquer en urgence des aides techniques afin de préparer les premiers temps de la naissance de son enfant.

En fin de réunion, nous avons repris la parole pour appuyer les propos entendus et souligner que :

- Chaque personne doit pouvoir faire de réels choix de vie : lorsqu'une femme ou un homme choisit d'être parent, il·elle ne doit pas être contraint·e de cacher sa différence liée à son handicap.
- Tous les parents doivent pouvoir accéder aux différents espaces de vie de leurs enfants, de la crèche jusqu'à la chambre universitaire !
- Les parents en devenir et les jeunes parents ont besoin d'un lieu expert et référent sur la parentalité liée au handicap dans chaque département français. Des professionnel·le·s doivent être missionné·e·s pour recevoir et informer les parents. Il·elle·s ont aussi à les soutenir dans leur communication avec d'autres professionnel·e·s non formé·e·s. Ces lieux sont rares et peu financés.
- Les parents, comme tout citoyen·ne, demandent d'avoir une égalité de traitement et d'accès aux ressources (informations, professionnels, etc.) sur le territoire.

Il nous a semblé qu'Adrien Taquet était réceptif à ce sujet qu'il découvrait. Nous savons que les avancées nécessiteront d'autres mobilisations collectives.

Delphine Segriest & Vincent Plazy,
Collectif « être parHands »

LE COIN DU LIVRE

LA DÉLÉGATION DE BOURG-EN-BRESSE MET EN PLACE UN ESPACE D'ÉCHANGES DE LIVRES.

© APF France handicap

Vous avez lu un livre qui vous a plu ? Donnez-le… et prenez-en un autre !

Le coin du livre se trouve dans l'entrée de la délégation de Bourg-en-Bresse. Il est accessible sans abonnement ni inscription. Il est juste demandé aux emprunteurs de prendre soin des ouvrages et de ne pas oubliez d'en rapporter.

Tous les livres (BD, romans, poésies, revues, etc.) sont les bienvenus tant qu'ils sont en assez bon état pour être lus. Ils ne sont pas forcément destinés à un public averti car le coin du livre s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Éric Suarez,
Chargé de développement des actions associatives

APF France handicap
Rhône-Ain

LES DÉLÉGATIONS APF FRANCE HANDICAP DU RHÔNE ET DE L'AIN S'ENGAGENT POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE.

Près de chez vous, votre don vient en aide aux personnes en situation de handicap, mais aussi à tous les usager·ère·s de la ville. Que l'on soit en fauteuil roulant, avec une poussette ou simplement moins agile qu'avant, les obstacles sont les mêmes. C'est pourquoi le combat des personnes en situation de handicap, c'est aussi votre combat.

Soutenez les délégations APF France handicap de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse en nous adressant un don.

LE BAROMÈTRE D'ACCESSIBILITÉ

APF FRANCE HANDICAP RELANCE SON BAROMÈTRE D'ACCESSIBILITÉ POUR ÉVALUER LES 96 CHEFS-LIEUX DE LA MÉTROPOLE.

© Fotolia

Entre 2009 et 2013, notre association avait lancé un baromètre national de l'accessibilité qui établissait un classement des 96 chefs-lieux départementaux métropolitains.

Les très nombreuses retombées de la presse quotidienne régionale et des médias locaux avaient concouru à créer une émulation entre les villes et cela permettait de valoriser les municipalités actives, tout en pointant les mauvais élèves.

Avec l'arrivée des Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), les questions posées dans le baromètre n'étaient plus adaptées à ce nouveau contexte.

Ainsi, une version adaptée du baromètre, prenant en compte les Ad'AP, va paraître prochainement. Cette nouvelle évaluation a été travaillée avec le groupe accessibilité du conseil d'administration et en lien avec des élu·e·s du réseau et du collectif inter associatif pour une France accessible. Ce dernier devient partenaire de l'action.

Les villes, toujours soucieuses du bien-être de leurs citoyen·ne·s, doivent poursuivre leurs actions en matière d'accessibilité, car tous les types de publics sont concernés pour construire une société inclusive : personnes âgées, personnes en situation de handicap, femmes enceintes, parents avec poussettes, voyageur·euse·s avec bagages, cyclistes, etc.

Aussi, pour évaluer le degré d'accessibilité des chefs-lieux départementaux nous leur avons demandé de répondre à un questionnaire début juin 2018.

Ce questionnaire retrace les domaines essentiels dans lesquels chaque commune doit agir en matière d'accessibilité universelle : chaîne de déplacement, accessibilité numérique, accueil, formation et information.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

DÉPART DE DENIS LANGLET

APRÈS NEUF ANS DANS LES INSTITUTS D'ÉDUCATION MOTRICE DE LA RÉGION, DENIS LANGLET TIRE LE BILAN DE SES ANNÉES ICI.

Je suis arrivé à la direction de l'institut d'éducation motrice (IEM) le Coryphée, à Viriat, en avril 2015, après six années au poste d'adjoint de direction de l'IEM les Papillons, à Villeurbanne.

Durant ces trois ans, nous avons poursuivi, avec l'équipe de professionnel·le·s, le travail réalisé depuis 2002 auprès des enfants en situation de polyhandicap et de leur famille.

Il me restera des souvenirs emprunts d'émotions des temps partagés avec les enfants, les jeunes, leur famille et les professionnel·le·s dans le quotidien, mais aussi lors d'évènements plus exceptionnels. Nous étions ainsi plus d'une centaine : enfants, parents, ami·e·s, professionnel·le·s, à participer au téléthon 2016 dont Viriat était ville étape cette année-là. Je peux souligner l'attention que la commune porte à faire participer l'établissement aux manifestations organisées sur son territoire.

De nouvelles actions ont été créées durant ces trois ans. En septembre 2016, une unité d'enseignement a vu le jour au sein de l'établissement. Elle est encadrée par une enseignante de l'Éducation nationale à quart temps. L'unité d'enseignement accueille six enfants et un adolescent du Coryphée une journée par semaine. Nous espérons obtenir une dotation de temps d'enseignant plus important pour permettre à plus d'enfants d'en bénéficier.

Nous avons développé les solutions de répit et d'accompagnement pour les aidants familiaux. Ainsi, en septembre 2017, nous avons réorganisé le temps de travail de l'équipe éducative pour permettre d'augmenter le nombre d'enfants accueillis les week-ends. Nous répondons à la demande des parents de bénéficier d'un nombre plus important de week-end dans l'année. En avril 2018, nous accueillons pour la première fois des enfants de manière séquentielle sur les deux places d'accueil temporaire.

Le bâtiment s'agrandit. Un espace de rangement de 120 m² a été construit pour permettre le stockage des nombreux appareillages appartenant aux enfants et aux jeunes. Une véranda et deux petites terrasses étendent l'espace du groupe des adolescent·e·s et celui des jeunes adultes. Nous en avons profité pour améliorer l'accessibilité et la sécurité pour tous : lave-mains, éclairage, cheminements pour les personnes à mobilité réduite, réfection du parking, continuité des rampes d'escalier, etc. Les travaux se termineront au mois de mai de cette année avec de nouvelles plantations.

Ces neuf années de travail avec des enfants et des adolescent·e·s en situation de polyhandicap et leur famille ont été passionnantes et enrichissantes. C'est avec émotion que je tourne cette page pour une nouvelle aventure au sein d'APF France handicap. Je quitte ma région de naissance pour prendre la direction d'un autre IEM et d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile en Bretagne.

Je remercie les enfants, les jeunes et leur famille d'avoir partagé avec moi un peu de leur vie, de leur énergie et de leur joie de vivre malgré les difficultés qu'il·elle·s rencontrent. Je remercie les professionnel·le·s du travail de qualité qu'il·elle·s mènent tout au long de l'année au sein du Coryphée.

Denis Langlet
Directeur IEM de Viriat

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

1- Saut en chute libre (mai)
2- Saut en chute libre (mai)
3- Sortie quad (mai)
4- Sortie quad (mai)
5- Sortie quad (mai)
6- Le GILDEC et sa nouvelle BD (mai)
7- Soirée russe (avril)
8- Soirée russe (avril)
9- Karting (avril)
10- Karting (avril)
11- Karting (avril)
12- Karting (avril)
13- Le GILDEC à la radio (avril)
14- Musée des Confluences (avril)
15- Témoignage sensibilisation (avril)
16- Soirée antillaise (avril)
17- Expo peinture à la maison sociale (avril)
18- Chocolaterie Tain-l'Hermitage (avril)
19- Rencontre Résol'Handicap (avril)
20- Bowling (avril)
21- Reyssouze sur scène (juin)
22- Reyssouze sur scène (juin)
23- Yoga (avril)
24- Yoga (avril)
25- Éducap city (mai)
26- Éducap city (mai)
27- Atelier EMMA (avril)
28- Goûter chilien (avril)
29- Atelier EMMA (avril)
30- Rencontre emploi (avril)
31- Rencontre emploi (avril)
32- Arts créatifs (mai)
33- Arts créatifs (mai)
34- Spaghetti party (mai)
35- Atelier couture (mai)
36- Atelier couture (mai)
37- Semaine nationale (mars)
38- Semaine nationale (mars)

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF France handicap du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF France handicap de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas (69) :
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée (01) :
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle (69) :
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes (69) :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) (01) :
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) (69) :
04 72 43 04 77

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) (69) :
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) : Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73

Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée (69) :
04 37 91 36 36

BIP BIP

DES BONS PLANS AVEC LA CARTE D'INVALIDITÉ.

Ce site internet permet à celles et ceux qui détiennent la petite carte orange d'invalidité de dénicher des bons plans. Gratuités, réductions, tarifs réduits ou préférentiels sont disponibles concernant les loisirs, le sport, la culture ou même les voyages.

www.bons-plans-pour-invalides.fr

ACCESSBILITÉ

RAJA TESTE POUR VOUS LES LIEUX.

Raja est un étudiant en 1ère année d'anthropologie et science politique à l'Université Lyon 2. Il n'hésite pas à tester pour vous toute sorte de lieux. C'est dans cette optique, qu'il a rapidement répondu présent à l'appel du Crous de Lyon pour tester bénévolement l'accessibilité de différents lieux lyonnais. Ses déplacements quotidiens sont la ressource principale des « bons plans ».

www.crous-lyon.fr/action-sociale-sante/accompagner-le-handicap/bons-plans-de-raja

BROU, BOURG-EN-BRESSE

UNE PARTIE DU MUSÉE DU MONASTÈRE ROYAL DÉSORMAIS ACCESSIBLE.

Le musée du monastère royal du Brou de Bourg-en-Bresse rend accessible aux personnes à mobilité réduite les collections permanentes situées au 1er étage.

HÔTELS-CLUBS ACCESSIBLES

PAR THOMAS COOK.

Thomas Cook France vient de lancer un catalogue avec une sélection d'hôtels-clubs accessibles aux personnes à mobilité réduite. C'est Elsa Grard, agent de voyage depuis 26 ans et elle-même en situation de handicap qui est à l'origine de cette initiative.

Facebook : Thomas Cook Voyages & Handicap

APPEL À BÉNÉVOLES

BOURG-EN-BRESSE : GESTION DES VÉHICULES

La délégation de Bourg-en-Bresse recherche un bénévole pour la gestion de ses véhicules. La mission consiste à effectuer le suivi et l'entretien du véhicule adapté (master) et de la Peugeot 208.

Pour toute question, contactez Agathe Faussurier à la délégation de Bourg-en-Bresse :

agathe.faussurier@apf.asso.fr

04 74 23 41 59

STATIONNEMENT

LES RÈGLES ONT CHANGÉ.

« J'ai appris que les règles de stationnement avaient changé. On me dit que les communes ont plus de liberté pour fixer les conditions du stationnement payant.

Pouvez-vous me préciser les conséquences pour les stationnements réservés aux personnes en situation de handicap ? »

Depuis le 1er janvier 2018, chaque commune a le droit de fixer librement le montant des amendes pour mauvais stationnement.

En ce qui concerne les personnes possédant la carte européenne de stationnement prioritaire, elles pourront continuer à se garer gratuitement sur TOUTES les places à condition de respecter la durée maximale fixée, qui ne peut être supérieure à 12 heures.

TÉMOIGNEZ SUR WWW.APFRHONE.FR/TEMOIGNER

ADHÉREZ À APF FRANCE HANDICAP ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - **25 €**

Je veux recevoir le magazine par :

☐ courrier

☐ e-mail

☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - **33 €**

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - **47 €**

Je soutiens[1] la délégation APF France handicap proche de chez moi pour un montant de : .....€

TOTAL GÉNÉRAL : .....€

Bulletin à retourner à la délégation de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]*Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

DON en CONFIANCE
comitecharte.org

Contre la solitude liée au handicap, CHAQUE GESTE COMPTE.

APF France handicap | Rhône-Ain